

Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : Toutes directions ayant des interventions par subventions de fonctionnement à des associations, DGS Mission jeunesse, DILAS, DECS, DSP, DTAS, DAREN, DEF, DDEI, DPAPH, DDRB

Références aux programmes, schémas, missions existants : Tous les programmes qui comportent des aides aux associations

Axe(s) stratégique(s) de référence : n° 10

Objectif(s) de référence : n° 2

Mieux vivre ensemble

« Reconnaître et soutenir le dynamisme associatif par des partenariats clairs dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens, respectueux de l'engagement bénévole »

« Accompagner les initiatives dans le domaine du sport, des loisirs et de l'animation socioculturelle afin de renforcer la cohésion sociale des finistériens »

Description de l'action actuelle :

Interventions dispersées voire cloisonnées, sans politique clairement définie et sans coordination effective, pouvant aboutir parfois à plusieurs financements pour une même association.

Manque d'outils d'information centralisés, de critères d'attributions plus clairs.

Rattachement à une politique thématique du CG non systématique, attribution à une direction thématique souvent difficile.

Contexte de développement des initiatives locales (communes, associations...)

Contexte de désengagement d'autres partenaires notamment Etat

Description du projet

Objectifs : - Préciser notre soutien à la vie associative finistérienne

Description du projet :1. *bénéficiaire / public cible* :

bénéficiaire : élus et services du Conseil général

public cible : toutes les associations aidées par le Conseil général

2. *Présentation du contenu du projet* :

Réalisation d'une étude sur le soutien actuel du Conseil général auprès des associations aidées par le département, afin d'harmoniser l'aide du Conseil général à la vie associative, et de l'orienter sur les priorités départementales et dans le cadre des politiques ordinaires.

Le travail pourrait être réalisé soit par une expertise extérieure, soit par une mission d'évaluation décidée par l'Assemblée départementale

Dégager des orientations départementales en matière d'aides comme base d'une charte associative

3. *Moyens et coûts* :

Coût de l'étude : à évaluer

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Sortir d'un fonctionnement individualisé par service et proposer la mise en place d'une procédure éthique et égalitaire dans le traitement des demandes de subventions.

Evolution des programmes concernés et de la méthode de travail. Recentrage des informations et mise à disposition des instructeurs de dossiers et des élus.

Rechercher la participation et l'engagement des équipes de terrain du CG, les mieux à même de déconcentrer largement cette action : information, aide aux demandeurs, analyse de besoins et évaluation.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

A faire :

Par appel d'offre pour une prestation extérieure, ou par mise en place d'une mission temporaire, réalisation d'un état des lieux concerté et partagé sur les pratiques actuelles et élaboration de principes d'analyses et d'actions

Présentation d'un état des lieux et des premières propositions : DG, DGA, Elus

Indicateurs de suivis :

Etat des lieux et principes écrits réalisés – Constitution du groupe projet interne –Validation sur propositions d'axes de projets – Mise en place et suivi des projets retenus.

Délais : fin 1^{er} semestre 2007 pour la coordination interne et l'arbitrage politique, 2^{ème} semestre 2007 pour les évolutions de programmes et budgétisation

Acteurs

Elus référents : A. HURUGUEN, P.ADAM, P. MAHE, D. CREOFF

Chef de projet/Référent : A définir : Missions « association » , un DGA

Partenaires internes : Ensemble des directions concernées par l'aide aux associations, Conseil en gestion, Observatoire départemental, Direction des finances

Partenaires externes : Les dispositifs existants d'aides aux associations : MAIA sous l'égide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, dispositif local d'accompagnement (DLA) piloté par la Direction Départementale Travail et Formation Professionnelle, Les espaces associatifs existants.